

MEMENTO

MAIRIE

04 74 38 28 44

Adresse mail : mairie.stdenis@orange.fr

Site : www.mairie-saintdenisenbugey.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

- du lundi au jeudi de 14 h à 17 h
- le vendredi de 14 h à 18 h
- le samedi de 8 h 30 à 11 h 30

PERMANENCES DES ÉLUS

- Les élus (es) du Conseil municipal sont à la disposition du public lors de permanences en mairie.
- M. le Maire sur RDV tous les lundis et mercredis de 16h00 à 18h00
Tél. 04 74 38 28 44
- Les maires adjoints et conseillers délégués : tous les samedis de 9h30 à 11h30 sans RDV.

POLICE MUNICIPALE EN CAS D'URGENCE Tél. 04 74 38 38 09

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

- Sacs jaunes : tous les lundis des semaines paires.
Prochains enlèvements :
 - 14 septembre • 28 septembre
 - 12 octobre • 26 octobre
- Conteneurs ménagers : tous les mercredis.

DÉCHÈTERIE

Les déchèteries d'Ambérieu-en-Bugey, Lagnieu et Meximieux sont désormais ouvertes le samedi entre 12h00 et 13h30 (en plus des heures habituelles d'ouverture).

Le mot du maire

Vous l'aurez tous remarqué : la nature a déjà amorcé sa transformation en se parant de belles couleurs qui progressivement vont virer du vert au jaune, au rouge, à l'ocre, avant de tomber pour les essences caduques.

Et oui, l'automne perpétue le cycle de renouvellement de la nature, et le mois de septembre vient définitivement mettre un terme à la période estivale tant appréciée parce qu'elle est synonyme de vacances ou de repos bien mérité.

J'espère que vous en avez tous bien profité, et que vous êtes en pleine forme et motivés pour démarrer un nouveau cycle.

Septembre est le mois de toutes les rentrées :

- **Scolaire** : près de 225 écoliers ont repris le chemin de notre groupe scolaire dans ses 9 classes au lieu de 10. Malgré la mobilisation importante et l'action conjointe de tous : parents, enseignants, élus, l'académie n'a pas accepté de revenir sur sa décision de fermeture d'une classe. Nous restons tous mobilisés pour faire remonter les problèmes qui surviendraient consécutivement à cette réduction de moyens. Je salue l'engagement de l'équipe pédagogique qui durant une partie de l'été a travaillé sur les programmes pour dispenser un enseignement de qualité, ainsi que le personnel technique de la commune et nos trois ATSEM qui ont œuvré pour que la rentrée de nos enfants s'effectue dans les meilleures conditions possibles.

- **Associative** : cet été a été marqué par de nombreuses manifestations : fête des écoles, repas champêtre, farfouille, bal du 14 juillet, qui ont su attirer de nombreux Sandeniens et autres visiteurs.

J'insiste sur l'importance du rôle économique et social que jouent les Associations dans notre village et notre Société toute entière. Je remercie tous les bénévoles qui se dépensent sans compter pour mettre en œuvre leurs projets, qui permettent l'épanouissement de leurs adhérents et la création de liens sociaux essentiels. J'encourage toutes celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à rejoindre une des nombreuses associations, pour apporter leur contribution personnelle.

- **Municipale** : les secrétaires et les élus se sont relayés durant l'été pour assurer une continuité des services communaux. Les équipes sont à nouveau au complet et vont pouvoir poursuivre les projets en cours et à venir, encouragées par la bonne santé financière de notre commune confirmée par l'analyse réalisée par le Trésor Public.

Je souhaite à tous, une bonne rentrée !

Un début d'incendie s'est déclaré le jeudi 16 juillet sur le chemin de la tour. Un grand merci aux personnes qui ont prévenu les secours et plus particulièrement Louna et Marlène.



PLAN CANICULE

Les secrétaires et les élus se sont mobilisés tout l'été pour établir une « veille canicule » :

- Recensement des personnes plus vulnérables
- Rappel des conseils de prévention
- Appels réguliers pour vérifier la bonne santé des personnes concernées
- Visite des élus au domicile des personnes fragilisées

Finalement, cette période difficile à supporter par nos organismes, aura pu être traversée sans encombre.

Cela s'est passé cet été



La fête des écoles
vendredi
26 juin



Cérémonie du 14 juillet



La farfouille du SDAFC



Centre de loisirs

Les enfants ont leur billet d'avion pour embarquer sur un tour du monde en 4 semaines. Tout le mois de juillet les enfants ont fait des escales sur les 4 continents : Amérique du sud, Afrique, Asie et Amérique du Sud. A chaque arrêt ils partaient à la découverte de certains pays sur le plan culturel, sportif ou culinaire.

Les enfants ont découvert la capoeira au Brésil, le cirque en Asie, le street hockey au Canada, puis ont réalisé des boules de coco en Afrique et des cookies aux États-Unis. De nombreuses sorties étaient au programme : piscine, parc de la tête d'or, accrobranche et à l'île Chambod.

En août, le centre a été ouvert la première et la dernière semaine, sous la direction de Marion LAROSE.



Cœur du village

Projet Cœur du Village : Pacifier Saint Denis !

Quoi de neuf depuis Mai ?

Notre volonté de réduire la circulation et de donner un Cœur au village est intacte. Notre détermination à conduire ce projet s'appuie sur l'étude préalable (EGIS 2013/2014) qui avait conclu qu'aucune autre possibilité de délestage interne n'était viable et sur notre conviction que la circulation dans le cœur du village doit être adaptée aux « modes doux ».

La Municipalité a beaucoup échangé avec le Comité de Pilotage, avec les Sandeniens, avec les usagers de la route, avec les régies de transport, avec les commerçants ainsi qu'avec les représentants du Département et de la Direction des Routes.

De nombreuses remarques, judicieuses, de toutes origines, portant sur les largeurs de trottoirs, le stationnement, les plateaux, les évacuations d'eau, les priorités, les arrêts-minute, les profils, le mobilier urbain ... ont été intégrées au projet.

A part une assez faible opposition, l'ensemble de nos interlocuteurs partage notre volonté de réduire la circulation et de pacifier le cœur du village en redonnant de l'espace sécurisé aux habitants, aux personnes fragiles et aux cyclistes.

En cas de questions, de doutes ou pour plus de précisions, nous engageons les Sandeniens à venir en Mairie le samedi matin pour se faire expliquer en détail le projet dont les plans sont maintenant quasi définitifs (voir SDI de mai 2015).

Juste pour vous permettre de faire face aux rumeurs :

- **Non**, aucun bâtiment ne sera détruit !
- **Oui**, la fontaine sera déplacée et réinstallée très rapidement dans un lieu très proche.
- **Oui**, malheureusement, le vieux marronnier sera coupé et remplacé par d'autres essences d'arbres plus adaptées.
- **Non**, la route ne passera pas sur la terrasse du bar.
- **Non**, un sens unique rue Pasteur n'est pas possible !
- **Non**, le financement de cet aménagement ne donnera lieu à aucune augmentation spécifique des impôts.
- **Oui**, son financement est entièrement réalisé à partir des économies que la commune a réalisées sur les budgets de fonctionnement antérieurs et diverses subventions.

Une simulation de circulation sera réalisée avant le démarrage des travaux par l'installation d'obstacles représentatifs des futurs aménagements.

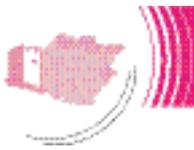
Les travaux initialement prévus dès Septembre 2015 sont reportés fin 2015 début 2016 ; ce afin d'être en totale adéquation avec les attentes du département. En effet, le conseil départemental est le gestionnaire de la route départementale N°5 qui traverse de part en part l'aménagement et c'est également le département qui finance une partie de cet aménagement (enrobés en quasi-totalité + 30 000 € à titre de subvention).

La gêne occasionnée pendant la durée de ces travaux amorcera la réorientation du flux traversant perturbateur vers la déviation RD 1075 !!!

A suivre ...

Espace de jeux pour enfants

Depuis le 1^{er} juillet 2015 et en application du décret n° 2015-768 du 29/06/15, **il est interdit de fumer dans les aires de jeux pour enfants.**
Merci de faire preuve de savoir-vivre et de respecter la santé des plus jeunes.



Modification budgétaire proposée par la Commission Finances

A la demande du Service Route du Conseil Départemental de l'Ain, le passage surélevé rue Docteur Charcot doit être rallongé.

Le surcoût engendré nécessite d'augmenter le budget prévu pour ces travaux de 5 200 € (somme qui sera prélevée sur la ligne budgétaire « dépenses imprévues »).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : adopte la décision modificative n°1

Sécurisation de la rue Charcot proposée par la Commission Voirie

La vitesse parfois excessive des véhicules empruntant la rue Charcot entre le passage à niveau et l'intersection rue de la Liberté/rue Charcot, impose de sécuriser les usagers, en particulier les piétons au niveau du passage protégé au niveau de la Place Jean Macé.

La commission Voirie a présenté un projet d'aménagement d'un passage surélevé qui permet de :

- Réduire la vitesse sur cet axe très fréquenté
- Sécuriser les piétons sur le passage protégé
- Réduire la vitesse à proximité du passage à niveau

Le coût de cet investissement est de 11 772 € HT et doit être soumis à l'approbation du Conseil Départemental qui pourrait le financer à hauteur de 15 % au titre des amendes de police.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : approuve le projet et autorise de Maire à signer la convention à passer avec le Conseil Départemental de l'Ain, sollicite une aide du Département au titre des amendes de police et dit que cette délibération annule et remplace la délibération n°18 du 23 avril 2015.

Amélioration de la visibilité à l'angle de la rue de la République et de la rue du stade proposée par la Commission Voirie

Le propriétaire de la parcelle située à l'angle de la rue de la République et de la rue du stade, cadastrée AK 682 souhaitait clore sa propriété.

Afin d'améliorer la visibilité et de sécuriser les usagers de la route, la Commune lui a demandé de construire le mur en retrait de la limite de sa propriété, et lui a proposé de lui racheter, au prix indiqué par France Domaine, l'angle de la parcelle inutilisée. Le propriétaire ayant accepté la proposition,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **D'approuver l'acquisition à l'amiable du terrain d'une superficie de 9 m², cadastré AK 682**
- **Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget**
- **Désigne Maître Poral, Notaire à Ambérieu-en-Bugey, pour établir l'acte authentique**
- **Dit que les frais et honoraires relatifs à ce dossier seront à la charge de la Commune**
- **Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire et notamment l'acte authentique.**

Motion de soutien à l'Associations des Maires de France

Monsieur le Maire expose que l'AMF a adressé aux Communes, une motion de soutien à leur action pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Après lecture de la motion de soutien et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Par 16 voix pour et 3 abstentions (M. FOGOLIN et Mmes MAZUÉ et DIALLO), la motion de soutien à l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat, est adoptée.

Droit de Prémption Urbain

Le Conseil Municipal ;
Où les explications du Maire ;
VU la Loi n° 87-557 du 17 juillet 1987 complétant celle du 18 juillet 1985 ;
VU le Code des Communes et notamment l'Article L 122-20 – 15^{ème} alinéa ;
VU les délibérations du Conseil Municipal en date des 20 juillet 2010 et 03 avril 2014 ;
Prend acte des décisions municipales suivantes et les entérine ;

Dossier n°14/2015 : vente immeuble bâti GARIN Roger et DAMOUR Josette
Dossier n°15/2015 : vente immeuble bâti WARNET Franck et LEMASSON Julie
Dossier n°16/2015 : vente immeuble bâti Consorts TRAFFEY Jean-Pierre
Dossier n°17/2015 : vente immeuble bâti HUGON Johnny et HOK Claire
Dossier n°18/2015 : vente immeuble bâti VINCENT Jean-Louis et LECLAND Fabienne
Dossier n°19/2015 : vente immeuble bâti Consorts BERTIN

Le Maire n'a prononcé aucune préemption.

La bibliothèque

La bibliothèque reprend ses permanences le mardi 1^{er} septembre à 15h30.

Médaille d'argent Jeunesse et Sport

Au titre de la promotion du 14 juillet 2015, Monsieur le Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports a décerné la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à Monsieur Gérard COCHET qui réside dans notre commune.

Four solidaire

Comme depuis maintenant deux ans, le Comité Communal d'Action Sociale reconduit l'opération « four solidaire » le samedi 19 septembre. Merci de réserver cette date pour amener vos bons petits plats à cuire au feu de bois.

Feu d'artifice

En raison d'une végétation très sèche, le maire en concertation avec les artificiers et les pompiers, a préféré annuler le feu d'artifice du 14 juillet. Un arrêté préfectoral a conforté cette décision. Celui-ci interdisant tous les feux d'artifices, lancements de fusées et spectacles pyrotechniques dans tout le département de l'Ain à partir du 18 Juillet 2015. Il a été décidé de reporter le feu d'artifice au samedi 10 octobre pour la vogue annuelle.



Associations

**URGENT
INSCRIPTIONS
AVANT LE 15
SEPTEMBRE**

■ Saint-Denis-en-Fleurs

Vous êtes fier(e) de votre maison, de votre balcon et de votre décor floral ? Inscrivez-vous aux récompenses du fleurissement des particuliers. Il suffit de téléphoner ou d'envoyer un mail en mairie ou de contacter un des membres de l'association : M. Cunrath 06 33 51 51 48 ou M. Fantin 06 83 65 29 29

Vous n'osez pas ? Un membre de votre famille, un voisin peuvent le faire pour vous, tout comme vous pouvez inscrire un(e) ami(e). Nous nous déplacerons pour faire les photos.

Une seule condition est cependant requise : la visibilité depuis la voie publique.



Calendrier des manifestations

SEPTEMBRE 2015

Jeudi 3 Jeudi Rencontre - Club de l'Âge d'Or *Salle polyvalente*

Vendredi 4 18h Réunion - Pompiers retraités
Salle polyvalente

Samedi 5 8h30 Challenge municipalité - Amicale Boules
Clos Iosti

Lundi 7 Assemblée générale - Ch'Tis *Salle polyvalente*

Mercredi 9 Challenge Besqueut - Boule du Moulin
Boule du Moulin

Vendredi 11 Assemblée générale - Sou des écoles
Salle polyvalente

Vendredi 11 Tournoi vétérans - SDAFC *Stade*

Samedi 12 8h But d'honneur - Amicale Boules *Clos Iosti*

Samedi 12 11h30 Assemblée générale - Amicale Boules
Clos Iosti

Samedi 12 Tournoi U11 U13 - SDAFC *Stade*

Dimanche 13 Tournoi « Féminines » - SDAFC *Stade*

Mercredi 16 19h30 Assemblée générale - Question pour un champion *Salle polyvalente*

Samedi 19 Four solidaire - CCAS *Four communal*

Samedi 19 13h30 Challenge Monin - Boule du Moulin
Boule du Moulin

Dimanche 20 Marche du Sou des écoles - Sou des écoles
Randonnée

Vendredi 25 20h Assemblée générale - Danse Club
Salle polyvalente

OCTOBRE 2015

Dimanche 11 Tournée des brioches - Sou des écoles *Village*

Lundi 12 13h30 Challenge Bidaut/Bernisson -
Amicale Boules *Clos Iosti*

Vendredi 16 Réunion 18h Pompiers retraités -
Salle polyvalente

Jeudi 22 Mâchon de l'âge d'or - Club de l'Âge d'Or
Salle polyvalente

Samedi 24 et dimanche 25 Marché de la création & des
gourmandises - Sou des écoles *Salle polyvalente*



A savoir

■ Élections régionales des 6 et 13 décembre 2015

Mise en place d'une procédure exceptionnelle de révision de la liste électorale

Peuvent s'inscrire :

- les personnes nouvellement arrivées dans la commune,
- les jeunes atteignant 18 ans avant le 30 novembre 2015

en déposant au secrétariat de la mairie, une demande d'inscription avant le 30 septembre 2015

Les jeunes atteignant leur majorité entre le 30 novembre 2015 et au plus tard à minuit la veille du 1^{er} tour du scrutin peuvent faire une démarche volontaire d'inscription au secrétariat de la mairie jusqu'au 10^{ème} jour précédant le 1^{er} tour de scrutin (application de l'article L.30 du code électoral).

■ Réorganisation des services de gendarmerie

Suite au départ du PSPG (Peloton Spécialisé pour la Protection de la Gendarmerie) pour le nouveau site de St Vulbas, et dans une démarche de rationalisation et d'amélioration de l'accueil du public, les différentes unités de Gendarmerie d'Ambérieu-en-Bugey se redéployent à compter du 6 septembre :

- La brigade de proximité quittera la caserne Bellièvre pour s'installer à la caserne Mermoz
- Le PSIG (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie) libèrera la caserne Mermoz pour s'établir à la caserne Bellièvre.

■ Lamentable !!!

Des dégradations importantes ont été constatées à l'école maternelle !

- chenaux arrachés, dauphins écrasés, grillage défoncé, détritus répandus, etc ...

Que tout un chacun, parent, enfant, se le dise : l'école est le lieu où se dessine l'avenir de tous. C'est un lieu particulier, un lieu qui se respecte :

- on ne le dégrade pas,
- on ne pénètre pas son enceinte en dehors des heures d'ouverture

Au contraire, on en prend soin et on le protège des malfaisants d'où qu'ils viennent.

Encore une minorité de vandales qui va faire supporter à l'ensemble de la collectivité, les conséquences financières de leurs actes irresponsables.

MEMENTO

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Les sacs jaunes de tri sélectif sont fournis par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, pour 12 mois à compter de la date de leur première remise.

Les prochaines permanences auront lieu au local habituel de la mairie :

- > **Vendredi 18 septembre et 16 octobre** de 15h45 à 16h45
- > **Samedi 19 septembre et 17 octobre** de 10h45 à 11h45

Aucun sac ne sera distribué en dehors de ces permanences.



ST-DENIS
info

Lettre municipale d'information • Tél. 04 74 38 28 44 • Fax 04 74 46 80 95
Responsable de la publication : Béatrice Riquelme • mairie.stdenis@wanadoo.fr
Conception et réalisation : Armano studio - St Denis en Bugey • Tél. 04 74 38 21 27